

Rapport commission Formation

Saison 2023-2024

Membres : Valérie Geoffroy, Anne Baumert, Franck Briesch

1. Formation PSC1

PSC 1 Objectif : Sensibiliser aux gestes qui sauve pour les jeunes nageurs et les encadrants bénévoles. De plus, la formation PSC1 est dorénavant requise par l'ERFAN pour toute personne désirant suivre les formations des UC.

Conditions pour le PSC1:

Être âgé de 10 ans et plus

1 journée de formation de 7H

Organismes de formation : Les dauphins d'Obernai

La formation PSC1 a un coût de 60 € dont 30 € sont pris en charge par le CD67

Bilan de la saison : 0 stagiaire PSC1

2. Formation PSE1

PSE1 les recyclages sont obligatoires annuellement pour les salariés des clubs en exercice ainsi que pour les titulaires du PSE1

Bilan de la saison : 4 sessions de recyclage PSE1 avec 23 personnes formées

1 session de recyclage PSE2 avec 1 personne formée

Soutien financier du CD : 50% du coût total de la formation (C.R réunion du CD67 du 29.06.2022)

La formation PSE1/PSE2 a un coût de 60 € dont 30 € sont pris en charge par le CD67.
Le montant subventionné par le CD67 cette saison pour 24 personnes est donc de 720 €.

3. Soutien aux formations U.C.

Organisme de formation : ERFAN / Ligue Grand Est

7 clubs du CD67 ont accédé aux formations. On note une baisse par rapport à la saison précédente où 12 clubs avaient formé des nageurs avec un total de 93 unités de compétence suivies contre 20 cette saison.

Tableau 1 : Répartition des formations en fonction des clubs sportifs

Club du CD67	Nombre de formations réussies par unité de compétence (UC)			
	UC1	UC2	UC3.1	UC3.2
AC2M	2	2	4	2
Natation Lingolsheim	1	1		
Erstein Aquatic Club		1		
La Vague	1	1		
LLSB	1	1		
Natation Hochfelden hlpp		1		
société de natation de Haguenau	1	1		
TOTAL	6	8	4	2

Tableau 2 : Montant des aides attribuées par club sportif

CLUB	Parcours Educateur Ecole de Natation UC1/UC2	Parcours Gestionnaire de Club UC3.1/UC3.2	Montant	Montant total par club	Aide allouée par CD67 (20%)
AC2M	UC1 + UC2		1 444,00 €	6 107,30 €	1 221,46 €
AC2M		UC3.1	433,10 €		
AC2M		UC3.1	433,10 €		
AC2M		UC3.1 + UC3.2	1 087,05 €		
AC2M		UC3.1	433,10 €		
AC2M	UC1 + UC2		1 444,00 €		
AC2M		UC3.2	832,95 €		
Club Natation Lingolsheim	UC1 + UC2		1 444,00 €	1 444,00 €	288,8
Erstein Aquatic Club	UC2		986,40 €	2 430,40 €	486,08
Erstein Aquatic Club	UC1 + UC2		1 444,00 €		
La Vague	UC1 + UC2		759,80 €	759,80 €	151,96
Léo Lagrange	UC1 + UC2		1 444,00 €	1 444,00 €	288,8
Natation Hochfelden hlpp	UC2		986,40 €	986,40 €	197,28
Société de natation de Haguenau	UC1 + UC2		1 444,00 €	1 444,00 €	288,8
Total =					2923,18 €

Compte tenu de l'arrêt des aides de la part de la ligue Grand Est, le comité départemental a voté une aide à la formation de 20% par module (UC). C R du 29.06.2022.

Pour la saison **sportive 2023-2024**, 7 clubs du Bas-Rhin ont pu bénéficier de cette **aide représentant un montant de 2923,18 €**.

4. Actions de formation à destination des officiels

Organisme de Formation : Dauphins d'Obernai

3 sessions de formation avec 22 officiels formés aux Gestes qui Sauvent

La formation « Gestes qui sauvent » a un coût de 30 € entièrement pris en charge par le CD67.

Le montant subventionné par le CD67 cette saison pour 22 personnes est donc de 660 €.

FFN n° 23 0 067 01 668 SIRET : 479 576 811 00026

 <http://basrhin.ffnatation.fr/>  11 rue des chevreuils 67120 Duttlenheim

 : ffnatation67@gmail.com

 : 06 86 67 52 27